



# *La gazette de la commune de Soustelle*

*Toutes les infos utiles à toutes et à tous*

LA GAZETTE, LE SEUL RESEAU  
QUI FONCTIONNE QUEL QUE  
SOIT L'OPERATEUR\* !!!



\*Dans le cadre du plan « New Deal Mobile » initié par l'Etat et afin de résorber les zones blanches pour le téléphone mobile, l'opérateur BOUYGUES, retenu sur notre zone, va installer une antenne au niveau de la carrière de la croix des vents. Cet équipement sera fonctionnel pour les opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, Free) et permettra de réduire significativement les zones blanches de la commune et plus particulièrement dans la vallée du Rieusset.

## **SOMMAIRE DE LA GAZETTE N° 7**

- Les vœux du maire (page 2)
- Le bilan de mi-mandat (pages 3,4 et 5)
- Les travaux (6,7 et 8)
- Les annonces diverses (9,10 et 11)
- Invitation à la lecture (12)
- La remise en forme grâce au pilate (13)
- Histoire du patrimoine (14)

Les lecteurs de la gazette qui préfèrent recevoir la gazette par mail, merci de le signaler à la mairie.

# LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous l'avez remarqué et fréquemment entendu, le changement climatique, accompagné de ses nombreuses conséquences, se pérennise et de fait se positionne au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

La sécheresse remarquable de l'été 2022, suivie d'un hiver et d'un printemps anormalement secs font craindre les pires scénarii pour l'été qui s'annonce. Les quelques précipitations enregistrées fin Mai début Juin ont été les bienvenues et ont permis de « reverdir » le paysage de notre vallée ainsi que d'observer un Galeizon revitalisé. Néanmoins les nappes phréatiques, les réserves profondes en eau, sont au plus bas et nous devons affronter la période estivale dans ce contexte. Mme la Préfète du Gard réunit périodiquement le **Comité de la ressource en eau** afin de faire le point sur la situation hydrologique du département, bassin versant par bassin versant et de prendre les mesures en conséquence. Ainsi le secteur Gardon amont dont nous faisons partie a été placé en « **ALERTE RENFORCEE** » le 20 Avril 2023, en « **CRISE** » le 24 Mai et à nouveau en « **ALERTE RENFORCEE** » depuis le 07 juin, Qu'en sera-t-il pour la suite ?

Des restrictions importantes sur l'utilisation de l'eau, que vous pouvez consulter sur le site de la Préfecture ou de la Commune, sont donc mises en place. En tout état de cause il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable en utilisant l'eau de manière très mesurée. Et dans ce contexte, comment ne pas évoquer le **Risque incendie**, qui se fait de plus en plus pressant, y compris en période hivernale ? Chacun d'entre nous a été sensibilisé, à plusieurs reprises, sur le sujet :

- Vigilance et prudence au quotidien sur notre territoire très boisé et très vulnérable,
- Prévention avec les **Obligations Légales de Débroussaillage** qui incombent à chaque propriétaire de bâti....

Sur ce dernier point je me permets d'insister lourdement sur les devoirs et responsabilités de chacun en la matière. En effet le réchauffement climatique et les pénuries en eau aggravent le risque déjà bien présent. Une proposition de loi est d'ailleurs actuellement à l'étude au Sénat pour un « **Plan de protection des forêts contre l'incendie** » à l'échelle nationale et sur le long terme. Il est très encourageant de voir que certains propriétaires ont pris la mesure de la situation et ont engagé les **OLD** mais il reste encore du chemin à faire...

De son côté la Mairie a les mêmes obligations, notamment à Arbousse, et a engagé les travaux. Ceux-ci seront terminés cet été.

Bon courage et bel été à toutes et tous,  
Georges RIBOT

## LES VŒUX DU MAIRE EN JANVIER 2023



*G.RIBOT, lors de son allocution en présence du conseil municipal et de Mme FARDOUX-JOUVE*

Le 21 Janvier, le maire a présenté ses vœux aux Soustelloises et aux Soustellois pour la première fois depuis l'élection du conseil municipal en 2020. En effet les années 2021 et 2022 ont été fortement perturbées par les contraintes sanitaires dues au covid et ce moment de rassemblement et de convivialité n'avait pas pu avoir lieu.



*Mme FARDOUX-JOUVE lors de sa prise de parole. A l'arrière-plan l'exposition sur le patrimoine communal.*

Lors de cette cérémonie des vœux nous avons pu accueillir **Mme FARDOUX-JOUVE, la conseillère Départementale du canton de la GRAND-COMBE** qui a fait une présentation des actions du Conseil Départemental et des aides que celui-ci accorde aux communes. Elle nous a informé de son rôle sur le canton et plus particulièrement de ses domaines de compétences qui sont : l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.

## **BILAN DE MI-MANDAT (2020-2023)**

Nous sommes déjà à mi-mandat et nous pouvons, dès maintenant dresser, un premier bilan des actions et des travaux réalisés. Comme vous le savez les années 2020 et 2021 ont été énormément perturbées par la situation sanitaire. En effet la date de prise de fonction du nouveau conseil municipal a été retardé de quelques mois et toutes les réunions étaient alors impossibles. Tous les services et toutes les entreprises avaient leurs activités ralenties mais malgré cela, nous avons pu faire avancer certains dossiers. Nous vous présentons ci-dessous les projets de l'équipe municipale en 2020 et l'état actuel d'avancement de ces dossiers.

### **LES PROJETS POUR L'AVENIR (profession de foi en 2020)**

L'INSTALLATION DE LA FIBRE POUR CHAQUE MAISON DE SOUSTELLE

ACHEVEMENT DES TRAVAUX POUR METTRE EN PLACE LA CARTE COMMUNALE

FACILITER LES INITIATIVES QUI ANIMENT LE VILLAGE

ENTRETIEN ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL : Entretien (bât. Communaux, chemins, forêt)

CIMETIERE : la réactualisation des concessions devra être réalisée.

AMENAGEMENT D'UN BELVEDERE AU RON TRAUCAT



### **LES DOSSIERS QUE NOUS AVONS PU FAIRE ABOUTIR (2023)**

#### **LE RENFORCEMENT DE LA LIGNE EDF POUR PERIES**

Une coordination avec Orange a été obtenue de haute lutte pour la pose des fourreaux destinés à la fibre optique dans la tranchée, sans quoi Périès n'aurait certainement jamais été fibré. Cette réalisation a été menée jusqu'au bout par l'équipe actuelle mais il faut remercier l'équipe municipale précédente qui avait remarquablement préparé ce dossier depuis de nombreuses années. Les travaux sont terminés et les riverains sont satisfaits des résultats.



#### **LE DESENCLAVEMENT DU HAMEAU DU SOLLIER ET DE SA STATION D'EPURATION**

: Après de longs mois de préparations pour obtenir les autorisations, les travaux ont pu débuter et ils sont aujourd'hui terminés. A cette occasion il est apparu nécessaire de créer un nouveau parking qui sera très utile.



**L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL** : Les réparations du clocher et de la porte de l'église du XII<sup>ème</sup> siècle ont été effectués pendant la période du covid.

#### **MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET ET D'UNE GAZETTE**

Maintenant les habitants sont informés des actions et de toutes les animations organisées par la commune. Vous pouvez suivre les actualités communales en consultant la gazette qui est publiée 2 fois par an ou bien depuis votre portable grâce au site :

<https://village-soustelle.fr>

## ELECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 MARS 2020

### LES PROJETS POUR L'AVENIR

1) L'INSTALLATION DE LA FIBRE POUR CHAQUE MAISON DE SOUSTELLE

2) ACHEVEMENT DES TRAVAUX POUR METTRE EN PLACE LA CARTE COMMUNALE

3) TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR FACILITER LES INITIATIVES QUI ANIMENT LE VILLAGE  
ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

Entretenir les bâtiments communaux, les chemins, la forêt Communale, les sentiers de randonnée.

4) CIMETIERE : la réactualisation des concessions devra être réalisée.

5) AMENAGEMENT D'UN BELVEDERE AU « RON TRAUCAT » EN PARTENARIAT AVEC  
LE PARC NATIONAL DES CEVENNES



### VOICI UN POINT DE SITUATION EN JUIN 2023

1) **LA FIBRE** : L'opérateur Orange en charge du déploiement de la fibre sur la commune fait intervenir ses sous-traitants au coup par coup, sur des portions de ligne, et sans aucune concertation avec les élus. Il faut donc être vigilant et réagir rapidement pour veiller à ce qu'aucun hameau ne soit oublié et que l'installation soit faite dans de bonnes conditions. A l'heure actuelle, les installations sont en cours sur les secteurs de La Grave, Arbousse, Périès, Le Sollier tandis que pour les secteurs en bordure du Galeizon les travaux n'ont pas encore commencé.

2) **LA CARTE COMMUNALE**. Une réunion publique a été organisée, des modifications ont été apportées au projet pour tenir compte des remarques, maintenant il faut attendre l'avis des organismes d'Etat.

3) **LE DOSSIER ANIMATION DU VILLAGE** : Le Covid n'a pas permis de maintenir les animations habituelles. Voir l'information ci-dessous en page 15

4) **VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL** :

En 2022, pour la première fois, Soustelle a participé aux journées Européennes du patrimoine. Le Groupe Alésien de Recherche Archéologiques (GARA) a fait découvrir à une vingtaine de visiteurs les sites du « Ron traoucat » et de Peyraube ainsi qu'une exposition sur notre patrimoine. Nous avons entamé une action pour revaloriser les forêts communales. Pour cela un dossier est en cours auprès de l'ONF pour établir un document de gestion durable de la forêt communale. Dans un second temps nous pourrions réfléchir à un chantier de mise en valeur de la forêt et prétendre aux aides correspondantes délivrées par Alès Agglomération.



*le "Ron traoucat" vue d'un drone*

5) **CIMETIERE** : Voir ci-dessous l'article qui détaille les futurs travaux.

**6) AMENAGEMENT D'UN BELVEDERE AU « RON TRAUCAT » EN PARTENARIAT AVEC LE PARC NATIONAL DES CEVENNES :**

Une démarche a été entreprise avec le GARA pour installer des panneaux d'explications sur les différents sites préhistoriques de la commune. Nous souhaitons également créer sur l'ancienne route qui passe devant le tumulus du « Ron Traoucat » un « sentier patrimonial » qui intégrerait sur ce secteur le patrimoine préhistorique (dolmen, roche à cupules), le patrimoine antique (chemin du collet devenu GR44B), et le belvédère routier.



**LE POINT SUR LE BUDGET COMMUNAL\***

***DEPENSES DE FONCTIONNEMENT***

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	140 500.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000.00
014	Atténuations de produits	8 000.00
85	Autres charges de gestion courante	70 000.00
87	Charges exceptionnelles	5 200.00
023	Virement à la section d'investissement	351 248.88
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>601 748.88</b>

***RECETTES DE FONCTIONNEMENT***

Chapitre	Libellé	Vote
70	Produits des services, du domaine, vente	500.00
73	Impôts et taxes	49 400.00
74	Dotations et participations	46 227.00
75	Autres produits de gestion courante	16 050.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	489 571.88
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>601 748.88</b>

\*La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Vote
001	Solde d'exécution <del>sect</del> d'investissement	17 638.42
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	394 609.71
45	Opérations pour compte de tiers	16 267.80
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>448 513,93</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 460.25
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 200.00
13	Subventions d'investissement	36 337.00
021	Virement de la section de fonctionnement	351 248.88
45	Opérations pour compte de tiers	16 267.80
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>448 513,93</b>

\*La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours qui modifient ou enrichissent le patrimoine de la commune. C'est grâce à ce budget que notre commune peut payer les travaux de réfection des bâtiments, d'entretenir les chemins ou d'installer les panneaux de signalisation par exemple.

**Taux d'imposition 2023 pour les taxes locales :**

Depuis la loi de 2020 les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ont fusionné et sont affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La commune n'a pas changé les taux d'imposition depuis plusieurs années. Toutefois une hausse interviendra en 2023 pour tous les propriétaires car le gouvernement a modifié les bases de calcul en revalorisant la valeur locative cadastrale des propriétés bâties.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### 1) INSTALLATION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION :



#### Maintenant, c'est fait.

Comme vous avez pu le constater, de nombreux panneaux de signalisation ont été installés. Comme nous l'indiquions déjà dans la gazette 4, une signalisation plus précise est devenue indispensable pour plusieurs raisons, d'abord pour mieux renseigner les visiteurs et surtout les secours (pompiers, docteurs, infirmières) mais également les livreurs de colis achetés sur internet. Les nouveaux panneaux indiquent maintenant très précisément les voies, chemins et les numéros des maisons et cela permettra aussi d'être éligible au déploiement de la fibre.

Par ailleurs tous les foyers ont reçu un numéro qui correspond à leur adresse postale personnelle et il devient urgent d'installer celui-ci sur sa boîte aux lettres car très bientôt les services postaux ne reconnaîtront plus que ces numéros. Dès à présent nous vous invitons à signaler à tous vos correspondants votre nouvelle adresse.



**Maintenant, à Soustelle, les panneaux indicateurs très précis sont tous en place**



## 2 ) LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'ANCIEN CIMETIERE

Le cimetière ancien, celui qui se trouve sur la parcelle devant la porte de l'église, n'a jamais fait l'objet d'un règlement et il n'est pas du tout conforme aux règles actuelles. Il doit maintenant être mis aux normes afin que l'identité des personnes enterrées soit connue des services communaux et qu'un plan officiel de ce cimetière soit créé. Cette opération étant très encadrée par les différentes législations, le conseil municipal a décidé de confier cette mission à une entreprise spécialisée dans ce domaine. C'est dans ce cadre qu'un premier arrêté municipal a été pris le 11 avril 2023.

L'église de notre village qui date du XIIème siècle a été incendiée plusieurs fois durant les guerres de religion et notamment en 1703 par les troupes du camisard Roland. Elle n'a pas été entretenue pendant de nombreuses années au début du XXème siècle et elle ne servait périodiquement que pour célébrer des enterrements. Puis en 1995 sous l'impulsion de l'ancien maire, Mr Brès, elle a été entièrement rénovée et maintenant elle est destinée à accueillir des offices religieux (catholiques ou protestants) mais aussi des concerts ou des expositions.



*Ci-dessus le drone de l'entreprise est déjà venu faire des photos*

Au terme de cette opération, la commune a pour projet de dégager un espace devant la porte d'entrée d'une cinquantaine de mètres carrés afin de bien séparer le cimetière de l'église et souhaite créer un chemin d'accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

Concernant les cimetières privés nous vous rappelons qu'il convient maintenant de respecter les dispositions de l'article L2223-9 du code général des collectivités territoriales qui oblige les familles à faire obligatoirement une demande sur la messagerie : [pref-funerairegard.gouv.fr](mailto:pref-funerairegard.gouv.fr). Voir la réponse ministérielle sur le site de la commune à la rubrique vie pratique »

## 3) LES TRAVAUX REALISES PAR ENEDIS



Ci-dessus les travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension par ENEDIS



Ces travaux ont permis notamment l'installation d'un transformateur au hameau du Sollier.

Dans le cadre de la modernisation de son réseau de distribution, ENEDIS avait programmé depuis quelque temps des travaux entre Les Salles du Gardon et Soustelle. Ainsi la moyenne tension a été enfouie sous chaussée de La Croix

des Vents jusqu'au Sollier pour ce qui nous concerne, entraînant quelques perturbations de circulation sur la RD 32.

La municipalité, en concertation avec le bureau d'étude, a dû proposer un emplacement, le plus judicieux possible vu les exigences techniques, pour chacun des transformateurs du Sollier et de La Croix des Vents. La nouvelle installation est sous tension depuis le 2 Juin et devrait fiabiliser le réseau notamment au cours des épisodes météorologiques. Reste maintenant à finaliser l'aménagement autour des deux équipements : petit parking au Sollier et point d'apport volontaire à la Croix des Vents (nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.)

## **LE COMITE DES FETES VEUT SE RESTRUCTURER**



L'association « le ron traoucat » qui organisait les festivités (repas, loto, cadeaux pour les aînés et les enfants, expos, etc) souhaite se restructurer et invite toutes les personnes intéressées à venir participer à une réunion importante, courant juillet, à la salle polyvalente.

## **PARTICIPATION CITOYENNE**

Dans le cadre de l'opération « participation citoyenne » dirigée par la gendarmerie de Saint Martin de Valgalgues une réunion sera organisée à la mairie le Soustelle le **10 juillet à 18H.**



Sur la base du volontariat, des citoyens impliqués et vigilants peuvent devenir les interlocuteurs privilégiés des gendarmes en communiquant directement avec eux. Le rôle de ces personnes est d'être un intermédiaire entre les habitants des hameaux et la gendarmerie pour signaler des comportements suspects. Tous les habitants qui veulent participer à cette démarche citoyenne seront les bienvenus.

## ANNONCES DIVERSES

### LE CONSEIL MUNICIPAL ACCUEILLE MR RIVENQ, LE PRESIDENT D'ALES-AGGLO



Le 21 février le conseil municipal, presque au complet, a accueilli Mr RIVENQ, le président d'Alès Agglomération. Mr le maire a fait visiter les locaux communaux avec en premier lieu la bibliothèque Raymond BRES. Mr RIVENQ a été impressionné par le très grand nombre de livres disponibles pour une petite commune comme la nôtre. La visite s'est poursuivie par la présentation de la salle du conseil municipal, celle du secrétariat et enfin la salle Léon Privat dans laquelle était encore visible l'exposition sur le patrimoine communal.

Georges RIBOT a fait le point sur toutes les réalisations, celles qui sont terminées mais aussi celles qui sont encore en cours. Puis il a exposé les dossiers pour lesquels notre commune souhaite une aide d'Alès Agglo. Le président a pris note de nos remarques et s'est engagé à faire en sorte que certaines de nos demandes reçoivent une réponse favorable rapidement.

Il a évoqué les projets de l'agglomération ; il a surtout insisté sur les problématiques liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères et des encombrants. Ce dossier pèse énormément sur le budget de l'agglo (presque 22%) et l'objectif pour cette année est de faire des économies sur ces dépenses tout en respectant les consignes de plus en plus contraignantes en matière d'écologie. Cette rencontre a permis des échanges directs et fructueux et nous pensons que les engagements pris ce jour-là seront tenus.

## DECORATION DE LA SALLE Léon PRIVAT



Une très belle vue du hameau du sollier

Afin de mettre en valeur les paysages de notre commune et de renouveler la décoration de la salle polyvalente, le conseil municipal a décidé de commander des photos aériennes prises par un photographe professionnel mandaté par Alès agglomération il y a quelques années.

Pour l'instant 2 photos ont été choisies :  
Le hameau du Sollier et la mairie.

## UNE CONFERENCE - DEBAT SUR LE THEME ACTUEL « CLIMAT - VEGETATION »



A gauche Mr Louche président du SHCV et à droite de l'image, Julia Brès

Le samedi 5 février dans la salle de projection de Biosphéra à Cendras, une Soustelloise, Julia Brès, a présenté une conférence sur les liens climat-végétation à l'échelle du temps. La jeune docteure en sciences du climat et de l'environnement, qui a travaillé plusieurs années sur le sujet, a pu retracer et détailler des modèles d'évolution des plantes selon leurs caractéristiques foliaires au cours du Crétacé.

Ensuite les auditeurs ont été invités à

poser leurs questions et un bon échange s'est instauré entre Julia et l'assemblée mais aussi entre les personnes présentes sur la gestion de la forêt privée. Quelques conseils ont été donnés par les participants qui avaient déjà de l'expérience en la matière. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre des animations autour de la thématique énergie et climat proposée par le Syndicat Hautes Vallées Cévenoles. Un petit verre a été proposé dans les locaux de Biosphéra et certains en ont profité pour découvrir le musée qui possède d'intéressantes collections sur la nature. Nous vous invitons à visiter ce musée situé 18 rue V. FAITA à Cendras qui est ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 H et de 14 H à 17 H . Tél 04.66.07.39.25

Notre commune possède des forêts de pins et de châtaigniers dépérissants. Comme ces essences ne sont pas adaptées au climat actuel, nous envisageons de replanter d'autres types d'arbres mieux adaptés à la sécheresse.

## UNE NOUVELLE INVITATION A LA LECTURE

Les fidèles lectrices de la bibliothèque vous proposent chaque semestre une invitation à la lecture. Cette fois-ci, c'est Arlette qui vous présente un roman sur l'enfance.



### Le gosse de Véronique OLM I

« Joseph, petit Parisien a 7 ans et vit dans l'affection de sa grand-mère et de sa maman plumassière. Son père est rentré de la Grande Guerre abîmé, il meurt de la grippe espagnole à l'hôpital.

Joseph aime l'école, il a soif d'apprendre, tout en jouant dans la rue avec les garçons de son quartier. Quand sa maman meurt, il s'occupe seul de sa grand-mère, qui perd la tête, il est alors placé à l'asile. Il devient pupille de l'état, sous, «la protection des enfants pauvres », dont les bonnes intentions n'ont d'égal que la cruauté. On l'amène à la Petite Roquette, prison pour enfants pauvres où il reste dans le froid, la mauvaise nourriture et toutes sortes de sévices. Il est envoyé en famille d'accueil, où il n'est guère plus libre, admirant la nature et le cornet du père qui ne joue plus et finit par lui donner de rares conseils

pour en sortir quelques notes et le lui laisse. Ensuite, c'est la colonie pénitentiaire en Touraine, où la soupe de haricots à tous les repas, les corvées et les coups sont quotidiens.

La chorale et la fanfare l'attirent et il parvient à s'imposer par son jeu remarquable. Il trouve un certain bonheur dans l'affectueuse amitié d'un camarade grand et fort qui travaille dans les champs et la grande ferme où il sait tout faire. La découverte de la musique lui permettra de traverser le pire.

L'écriture intense de ce roman sur l'enfance dans la première moitié du siècle dernier, décrit la renaissance à la vie de ce gamin tendre et courageux dans la France portée par l'espoir du Front Populaire.

**Bonne lecture de ce livre qui m'a marquée, ce roman déchirant et révolté et un des plus beaux textes sur l'enfance ».**

Arlette Gimenes Capdur

Véronique Olmi est née à Nice et vit à Paris. Comédienne, romancière et dramaturge, elle est notamment l'auteurice de *Bords de mer* et *Cet été-là...* Son treizième roman, *Bakhita*, a connu un succès retentissant en France comme à l'étranger.



## UNE REMISE EN FORME PRES DE CHEZ VOUS Pratiquer le pilates à soustelle c'est possible !



Le PILATES est une méthode de renforcement musculaire douce visant les chaînes profondes du corps. Cela permet d'harmoniser la silhouette, en apportant une plus grande force intérieure. Pendant les séances on travaille la force, la mobilité, la respiration.

Les séances sont composées d'un échauffement musculaire ainsi que d'exercices d'équilibre. Vient ensuite l'essentiel de la séance axée sur la force, le gainage, la mobilité et on termine par des étirements. Cette méthode exige beaucoup d'assiduité.

Tous les exercices sont adaptés en fonction du public, on utilise du petit matériel comme les rouleaux de mousses ou les « swissball » (voir photo ci-dessus).

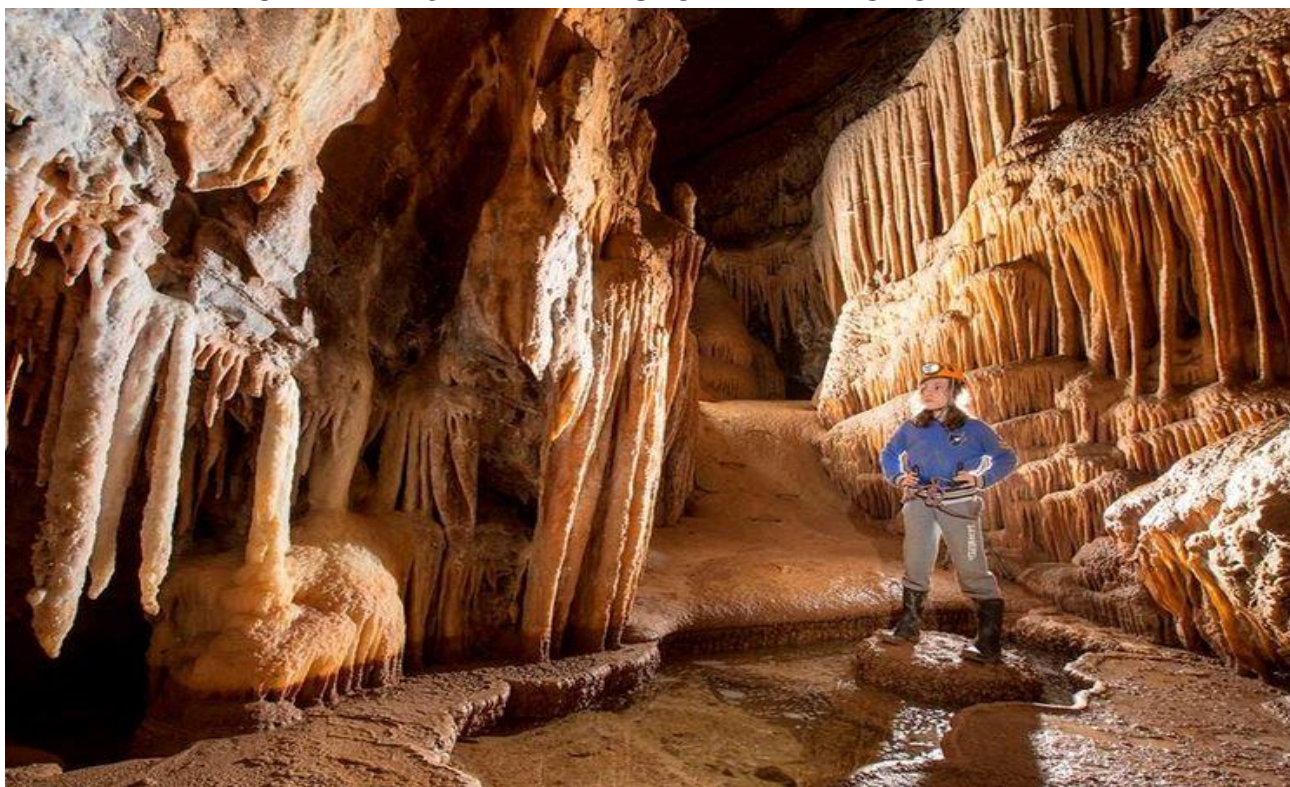
BENJAMIN, l'instructeur Pilates, est Titulaire d'un BPJEPS dans les métiers de la forme sur 2 niveaux plus des options femmes enceintes, seniors et petit matériel.

Les cours ont commencé en décembre 2021, actuellement le groupe compte 5 pratiquants.

**Les cours sont organisés tous les vendredis de l'année de 18h30 à 19h30 à la mairie de Soustelle. Pour contacter Benjamin et lui demander d'autres renseignements, vous pouvez le contacter au 06.19.78.46.97.**

## HISTOIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL

### CHAPITRE 3 « PETITE HISTOIRE DE LA GROTTES »



Sur le versant sud La Grave, la montagne qui est très calcaire renferme de nombreuses grottes mais la plus grande et la plus belle est située sur la propriété Sylvain. Au sein même de la famille Sylvain, la tradition orale dit que l'entrée « historique » **aurait été découverte en 1817**, lors de l'enlèvement des matériaux destinés à bâtir la construction toute proche. Mais à l'intérieur de la grotte et à une centaine de mètres de l'entrée, la découverte de plusieurs inscriptions datées de 1709 et 1809 indiquent que cette cavité a été parcourue bien avant cette date. **C'est dans les années 1850** que les propriétaires décident d'aménager la grotte en cave à fromages. Pour cela des travaux d'aménagements assez importants ont été nécessaires (construction de murs à l'entrée et mise en place d'une porte, agrandissant à l'aide de tirs de mine du couloir d'entrée et enfin construction d'un escalier donnant accès à la galerie destinée à devenir cave à fromages). **Au début des années 1960** après un important travail de désobstruction, Mr Jean Pierre SYLVAIN, parvient à ouvrir un second accès à la cavité. **C'est en 1998 que Jean Louis GALERA** réalise une topographie précise du réseau. Durant l'automne 2000, il anime deux chantiers de désobstruction : l'un au terminus du réseau des Micaschistes et l'autre dans le fond du Beau Méandre. Ce dernier permettra de découvrir un nouveau réseau de 103m de longueur. Les galeries les plus intéressantes étaient accessibles au public depuis les années 2000 grâce à une vraie initiation au milieu souterrain sous la direction d'un

accompagnateur spécialiste du site et passionné de sa protection. Mais malheureusement à l'heure actuelle les visites sont interrompues.

## NOUVELLES BREVES



ALES AGGLOMERATION LANCE SES ETATS GENERAUX DE LA SANTE  
LE 12 JUIN

### **ALES AGGLOMERATION LANCE SES ETATS GENERAUX DE LA SANTE LE 12 JUIN**

Elus, professionnels de santé et institutions vont travailler de concert jusqu'en octobre pour repenser le système de soin local. Objectif : garantir un meilleur accès aux soins des quelques 180 000 habitants du bassin sanitaire alésien.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**HORAIRE DE LA MAIRIE** : le mardi de 14 à 18 h, et le vendredi matin de 9 à 12 h. Secrétariat de mairie : 04.66.30.00.09. En dehors de ces horaires le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées du maire et des adjoints.

**L'ADRESSE MAIL** : [mairie.soustelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.soustelle@wanadoo.fr).

**LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE** : [soustelle.fr](http://soustelle.fr)

Vous pouvez suivre les dossiers d'actualité sur ce site à tout moment et lire ou relire les gazettes et vous pouvez faire également des commentaires si vous le souhaitez.

### **OPERATION TRANQUILLITE VACANCES** :

Les vacances approchent et vous allez peut-être vous absenter. En cas de départ prolongé vous pouvez bénéficier de l'opération TRANQUILLITE VACANCES. Pour cela il faut s'inscrire sur le site de la gendarmerie qui se chargera de surveiller votre logement en effectuant des patrouilles aux abords de votre domicile.

**MAISON DE SANTE SIMONE VEIL à LA GRAND COMBE** : Tél 04.48.21.57.08

**MAISON MEDICALE** : téléphoner d'abord au 15

Du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit

### **R.E.A.A.L**

Depuis le 01 janvier 2020 vous devez contacter ce service au 04.66.54.30.90 et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### **LA GAZETTE DE SOUSTELLE**

Directeur de la publication : Georges. RIBOT

Rédaction et mise en page : Christian PRIVAT